

<http://ugtg.org/spip.php?article2151>



AN NOU SANBLÉ !!! Nou ni rézon défann dwa an nou

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignedimanche 16 novembre 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Nous devons et avons raison de dénoncer les pratiques de ceux qui nous emploient, la réalité de nos conditions de travail, les attaques et menaces perpétuelles des employeurs, la perte de nos acquis, la diminution de nos salaires, etc. Lè rivé pou bravé danjé, wou-pran lanmen wou-ba lalit sans...

Le Secteur **UGTG Sécurité** dénonce :

- **La liquidation exorbitante des entreprises de sécurité pour échapper aux obligations fiscales et sociales ;**
- ▶ **Les détournements de fonds, les abus de confiance, les abus de biens sociaux, la gestion crapuleuse perpétrés par les mêmes escrocs au regard des autorités ;**
- ▶ **La remise en cause des dispositions de l'art. L 1224-1 du Code du travail et de l'accord de Branche de 2007 (100% du personnel) qui garantissent le maintien de nos emplois lors de transfert ;**
- ▶ **La remise en cause du principe de « la liberté » à travers la Carte Pro ;**
- ▶ **La remise en cause de la durée du travail par l'annualisation ;**
- ▶ **La mobilité qui ne garantit pas le maintien de notre emploi sur notre site d'affectation ;**
- ▶ **Les contrôles « organisés » par le CNAPS qui ne sont que de la poudre aux yeux au profit de l'enrichissement des lobbyistes et des escrocs ;**
- ▶ **L'arrivée massive des entreprises européennes qui conduit inévitablement à la dérèglementation du Code du travail, la non applications des Accords de Branche et Accords d'entreprises Guadeloupe, etc. au nom de la compétitivité ;**
- ▶ **La répression antisyndicale à l'encontre de nos Représentants et des Travailleurs.**

Exige :

- ▶ **La création de la Convention Collective locale ;**
- ▶ **Le maintien de tous les emplois ;**
- ▶ **L'accès aux formations professionnelles et qualifiantes ;**
- ▶ **L'application pleine et entière de l'Accord BINO (200 Euros Net dans le salaire de base) ;**
- ▶ **L'application des Accords de Branche 2006-2007 et 2008 de Guadeloupe dans toutes les entreprises ;**
- ▶ **L'application de la réglementation du travail ;**

- ▶ La mise en place des élections professionnelles ;
- ▶ La poursuite des NAO de Branche 2013-2014 ;
- ▶ La mise en place d'une antenne locale des activités de sécurité privée avec les Syndicats représentatifs ;
- ▶ Une rencontre avec la Préfète, les autorités, professionnels et acteurs du secteur ;
- ▶ Le respect du droit syndical et de la liberté syndicale.

Appelle les Travailleurs :

- ▶ A se syndiquer ;
- ▶ A participer aux assemblées Générales, aux réunions d'informations et toutes autres manifestations pou dèmen senten dans l'unité ;
- ▶ A dénoncer et à se mobiliser ;

Exhorte les Travailleurs à entreprendre toutes les initiatives pour la sauvegarde des emplois, acquis, avantages et à « entreprendre » pou konstwi Gwadeloup.

ADHÉRER A L'UGTG
Se syndiquer est un droit

Défendre ses droits est un devoir

Notre devenir est de notre responsabilité

Lapwent,01-11-2014

UGTG Sékirité